

CULTURE

L'association Manège décroche un trophée développement durable

Début octobre, juste avant le dernier festival Écouter pour l'instant, l'association Manège, organisateur du festival, a eu la bonne surprise de se voir récompensée lors des Trophées du développement durable décernés par le Département de la Dordogne, dans la catégorie Loisirs/bien-être. Une distinction sans lien direct avec le festival, mais à rattacher plutôt à l'action ReCréation, que l'association mène en parallèle depuis 2015.

« C'est une surprise et, en même temps, une reconnaissance du travail qui a été réalisé », souligne la présidente de Manège, Véronique Gouband.

ReCréation est une action d'interventions ludo-pédagogiques auprès d'enfants, qui permet à ces derniers de côtoyer des musiciens professionnels et de découvrir leurs instruments. La première année, l'action a été mise en œuvre à Queyssac, dans le cadre du festival.

Accueils de loisirs

Dès 2016, dans le cadre d'un appel à projets de la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) et en partenariat avec la Communauté d'agglomération bergeraoise (CAB), le projet s'est tourné vers les accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) du territoire bergeraois.

« Depuis le début de l'action, nous avons touché un



Pour ReCréation, Véronique Gouband a reçu le Trophée du développement durable dans la catégorie Loisirs/bien-être. JEAN-LUC CHANTEAU

millier d'enfants, au travers de 18 interventions dans les ALSH de Toutifaut à Bergerac, La Force, Prignonieux et Sigoulès », précise la présidente.

Et la récompense se justifie par le fait que la démarche n'est pas seulement artistique. « Notre objectif est d'apporter la culture et l'art contemporain à des enfants qui n'y ont pas forcément accès. Il est important de sensibiliser les jeunes à des

choses bien palpables et non virtuelles. Nous semons des graines pour le futur. »

D'un autre côté, la démarche concourt aussi au fonctionnement de l'économie. « Nous faisons travailler des musiciens qui ont besoin de contrats. Pour ces interventions, ils sont rémunérés. »

La prochaine session de ReCréation est programmée pour les vacances de février 2024.

J.-L. C.